

INTERVENTION

Groupe socialiste, écologiste et républicain

Audrey NORMAND, vice-présidente déléguée à l'agriculture et à l'environnement

Conseillère départementale du canton de Neuves-Maisons

Plan numérique départemental pour tous les collèges (rapport Education 1)

Monsieur le Président, Mes chers collègues,

Parce que les enfants et les jeunes d'aujourd'hui seront les adultes qui définiront et composeront la société de demain, que nous souhaitons plus juste et plus équitable, nous mettons à leur disposition les clés et les outils de la reconquête républicaine dans nos territoires. Les outils numériques ouvrent de nouvelles possibilités pour réduire les inégalités et lutter contre le décrochage scolaire. C'est pour cette raison que nous avons souhaité développer un plan numérique départemental.

La généralisation du plan numérique départemental permettra de :

- favoriser l'équité sociale, puisque chaque enfant disposera d'une tablette et du même matériel et bénéficiera de la même formation. Aujourd'hui, on le sait toutes les familles ne peuvent pas offrir à leurs enfants les mêmes chances en matière d'apprentissage des outils du numérique. Grâce à cette généralisation des tablettes, l'égalité des chances sera effective et réelle.
- développer la culture du numérique et les compétences en informatique (omniprésente dans nos vies), allant de la compréhension du numérique au développement de l'esprit critique, en passant par la création et l'appropriation de l'information. Par exemple, savoir effectuer des recherches pertinentes sur internet ; éveiller, construire et renforcer l'esprit critique des collégiens face à des propagandes haineuses et/ou discriminatoires, face à la désinformation ; accéder à des supports de formation diversifiés pour leur permettre d'apprendre, de travailler et de vivre en citoyens autonomes et responsables.
- conforter les projets pédagogiques des collèges : l'utilisation de la tablette aux collèges contribue à l'évolution de l'école, comme elle est définie dans la loi portant sur la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013. Cette offre ne se substitue pas à l'offre traditionnelle utilisant les supports classiques (livres, cahiers), elle est au contraire complémentaire. C'est dans cet esprit que nous avons construit cette convention en favorisant le travail collaboratif avec les équipes pédagogiques.

Ce plan numérique vise à favoriser des outils d'apprentissage aux contenus attractifs et stimulants, adaptés aux niveaux des enfants. Je le redis cet outil numérique ne doit pas être perçu comme une menace qui viendrait remplacer les supports traditionnels, il s'agit d'un outil complémentaire destiné à des usages précis.



- contribuer à l'atténuation des problèmes de santé des jeunes collégiens qui ont dans leur cartable des cahiers et des livres parfois trop lourds. La tablette, fine, légère et facile d'accès, permettra leur remplacement dans leur cartable.

Je souhaite aussi revenir sur les éventuelles inquiétudes que certains peuvent soulever notamment sur la question du temps de connexion ou des ondes wifi.

- Le rapport présenté précise que seulement deux à quatre classes seront équipées de bornes wifi dans chaque collège. En outre, les bornes wifi pourront facilement être arrêtées quand l'utilisation des tablettes ne sera pas nécessaire. Contrairement à l'usage privé fait à domicile, les tablettes aux collèges seront limitées dans le temps (à la maison, les enfants disposent de tablettes, smartphone et ordinateurs qu'on ne peut pas surveiller) et dans leur utilisation (pas de jeu par exemple).

Enfin, il faut souligner un élément important, à savoir le soutien financier de l'Etat dans cette opération : le Ministère de l'Education nationale couvrira la moitié des investissements du Conseil départemental, soit 2 355 780 € de subventions de l'Etat. Et les tablettes ont un très faible coût d'entretien.

Il s'agit aujourd'hui de savoir saisir une opportunité de financement.

Le déploiement de tablettes correspond à notre engagement vis-à-vis de la réussite éducative, de l'accompagnement de notre jeunesse.

Je vous remercie.

